VILLE DE
PARIS

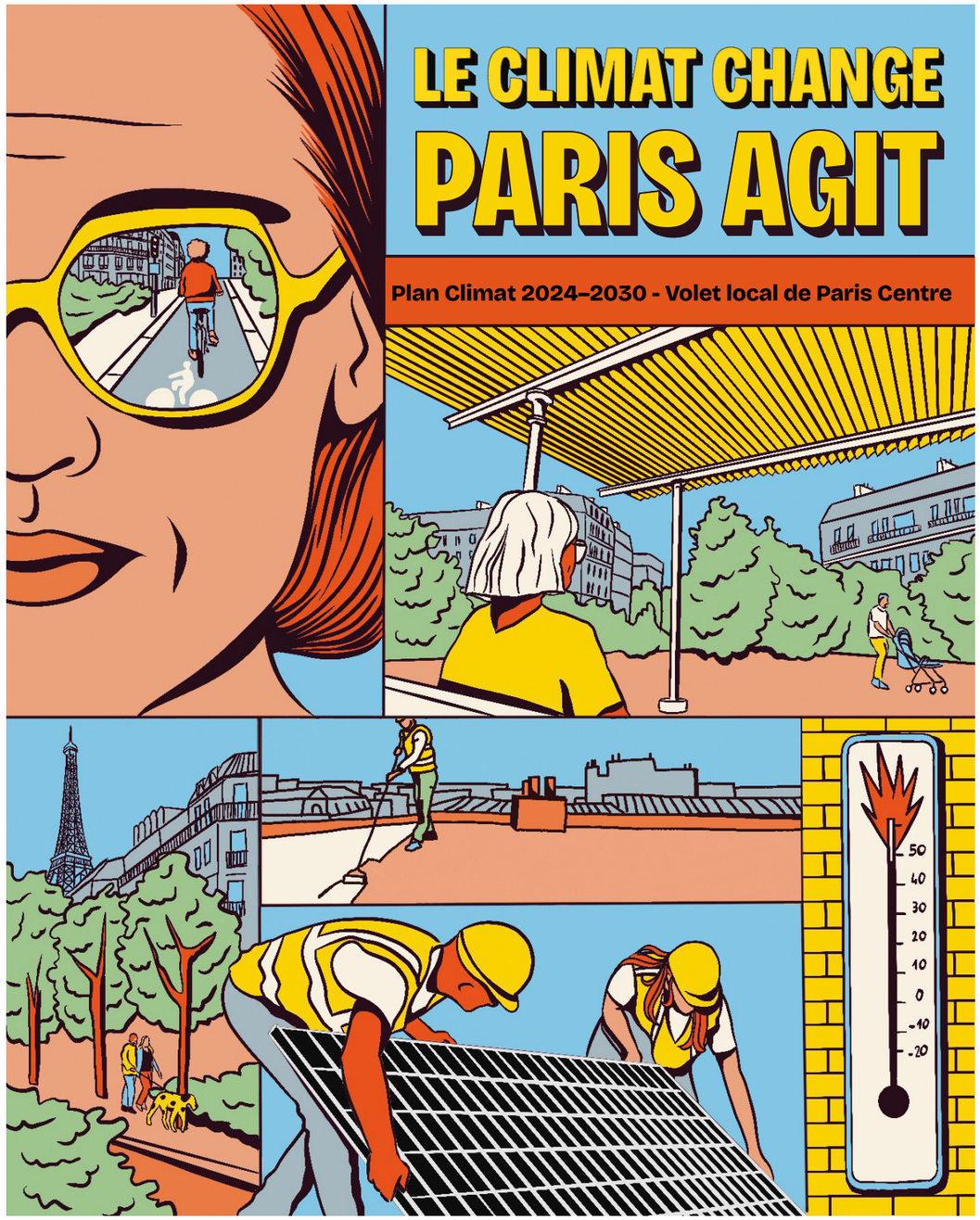

TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.

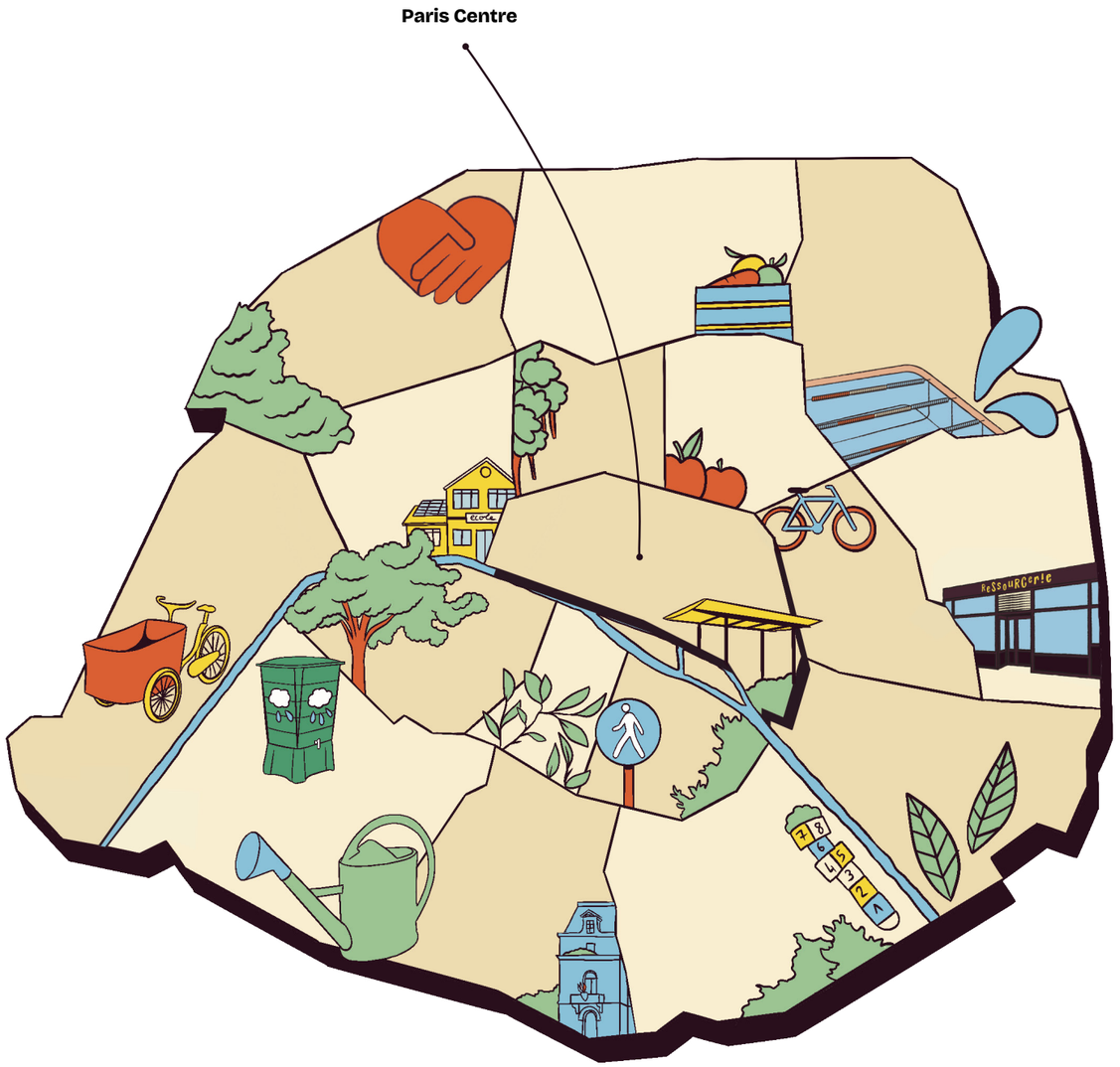

PARIS CENTRE

VISION & AMBITION

Paris Centre souhaite accélérer la **rénovation thermique des bâtiments** ainsi que la décarbonation des systèmes de chauffage des parcs privés et publics. Pour ce faire, la Mairie souhaite activer les dispositifs actuels tels que Eco rénovons Paris +, les opportunités offertes par des raccordements au réseau de chaleur urbain et l'installation de panneaux solaires sur les toitures adaptées. Il y a, toutefois, un enjeu fort dans ce secteur de conciliation entre rénovation énergétique et conservation du **patrimoine**.

S'agissant de la thématique **canicule et rafraichissement,** Paris Centre porte des actions très concrètes pour multiplier les **îlots de fraicheur,** au travers de deux axes :

- L'installation d'**ombrières** dans les cours d'écoles et les jardins publics, en accord avec les orientations du Manifeste pour la beauté de Paris ;
- L'identification des bâtiments dont le **toit peut accueillir de la végétation ou de la peinture rafraîchissante (*cool roofing*).**

Concernant la **gestion des déchets**, la Mairie de Paris Centre prend en compte deux spécificités structurantes : d'une part, le flux massif de piétons dans certaines zones de l'arrondissement ; d'autre part, le fait que le secteur accueille le plus grand nombre de bars, cafés et restaurants à Paris. À ce titre, la Mairie souhaite intensifier le déploiement de **points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires**, multiplier les dispositifs de **collecte des mégots,** notamment près de la Seine, et travailler main dans la main avec les restaurateurs via des dispositifs tels que « **Ici, je choisis l'eau de Paris** ».

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- **BÂTIMENTS**
- **CANICULE-RAFRAICHISSEMENT**
- **DÉCHETS**

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

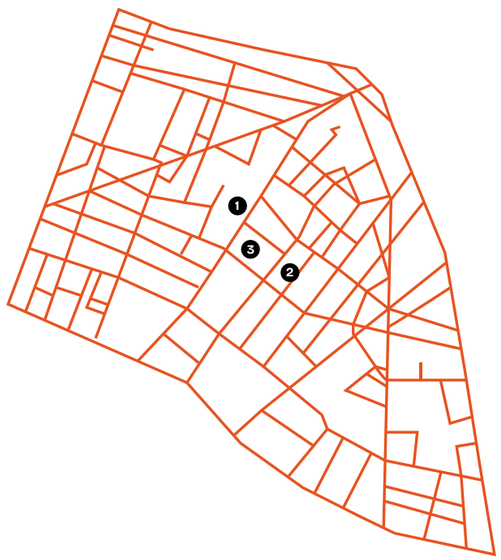

1. **Accélérer la rénovation énergétique et le raccordement au réseau de chaleur de la Ville des bâtiments privés et publics**
   Quartier de l'Horloge

2. **Déployer des ombrières dans Paris Centre, notamment dans les parcs et cours d'école, afin d'anticiper les vagues de chaleur**
   École Saint-Merri
   Établissements scolaires et jardins publics

3. **Identifier les toits privés et publics susceptibles d'accueillir des projets de végétalisation, de panneaux solaires et de peintures rafraîchissantes**
   Quartier de l'Horloge

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- Accompagner l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés
- Déployer le dispositif « Ici, je choisis l'eau de Paris » auprès des commerçants
- Étudier le potentiel des toitures privées et publiques de l'arrondissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Expérimenter les ombrières sur l'espace public et dans les cours d'écoles
- Expérimenter les toitures rafraîchissantes pour lutter contre la chaleur dans les bâtiments
- Étudier le potentiel de végétalisation des toitures privées et publiques de l'arrondissement pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain